



*Pôle communication*

Vendredi 16 avril 2021



# VACCINATION Covid-19

## INFO PRESSE

### Vaccination des salariés essentiels des entreprises des secteurs prioritaires de Nouvelle-Calédonie

Depuis le 26 mars 2021, les personnels essentiels des entreprises des secteurs prioritaires sont éligibles à la vaccination au sein du centre de vaccination de la CAFAT situé au SMIT, 2 rue Martial Danton, à Normandie.

Il s'agit des entreprises des secteurs de l'énergie, des transports, de l'importation et de la distribution agroalimentaire, de la gestion des déchets, du BTP, des banques et assurances...



**SECTEURS D'ACTIVITÉS DES ENTREPRISES PRIORITAIRES**

VACCINATION Covid-19

- PRODUITS AGROALIMENTAIRES ET PHARMACEUTIQUES
- DÉCHETS
- AUXILIAIRES DE JUSTICE
- FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET
- BANQUES ET ASSURANCES
- TRANSPORTS
- STATIONS-SERVICES
- LIVRAISON
- BTP
- AIDES À DOMICILE (HANDICAP...)
- MÉDIAS
- ÉNERGIE

[gouv.nc/vaccination](https://gouv.nc/vaccination)

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

*\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc/vaccination](https://gouv.nc/vaccination) \*\**



Ces entreprises sont invitées à transmettre au SMIT, à l'adresse [smitcovid@smit.nc](mailto:smitcovid@smit.nc), la liste de leurs personnels essentiels à vacciner, selon leur plan de continuité d'activité et sur la base du volontariat.

Afin de fluidifier ce parcours vaccinal, il est également possible pour les salariés de prendre rendez-vous directement auprès de la plateforme téléphonique de la CAFAT, en appelant le 25 58 18.

\* \*  
\*